

---

NOTRE - DAME  
DU BON - REPOS

A L'ABBAYE

DE MARCILLY-LÈS-AVALLON.

---

Près du manoir féodal des sires de Prey, dans le bois de Marcilly, s'élevait au douzième siècle une chapelle consacrée à la sainte Vierge, qu'un événement merveilleux fit sortir tout-à-coup de son obscurité et rendit fameuse dans la contrée. Un tableau, qu'on voyait autrefois appendu à la muraille de la chapelle de l'abbaye de Marcilly, rapportait en ces termes l'origine de cette célébrité :

« En l'an mil deux cents, sous le règne de Philippe  
« Dieudonné, un nommé Geofroy Lebrun, maistre d'hos-  
« tel du roy, étant disgracié de la cour et sans aucun  
« moyen, comme il passait au travers de la forêt Darnois,  
« autrement Darvaux, le diable lui apparut qui lui promit

« de grandes richesses à condition qu'il lui livrerait sa  
 « femme : ce que ledit Lebrun luy promet et, à cet effet,  
 « lui en donna une cédule signée de son sang. Ce que  
 « voulant exécuter, il monta à cheval, mit sa ditte femme  
 « en trousse, et se mit en chemin pour aller au rendez-  
 « vous, qui était dans la susdite forêt ; et comme son  
 « chemin était de passer au devant de l'église de Notre-  
 « Dame-de-Marcilly, la veille de l'Assomption de Notre-  
 « Dame, la ditte femme entendit sonner une messe et de-  
 « manda à son mari d'entrer dans l'église. Et comme le  
 « dit Lebrun voulut sortir pour accomplir son voyage, la  
 « Vierge prit la figure de sa femme, monta sur la croupe  
 « de son cheval derrière luy. Et estant au rendez-vous,  
 « on entendit un grand bruit qui se faisait dans la forêt,  
 « et en même temps la Vierge enleva des mains du diable  
 « la cédule du dit Lebrun et la rendit à sa femme, laquel-  
 « le fut trouvée dans la ditte église, où elle s'était endor-  
 « mie, et la Vierge, luy ayant apparu, luy ordonna de  
 « prier pour la conversion de son mari, et disparut (1). »

La tradition ajoute que les prières de la dame Lebrun ne furent pas inutiles. Son mari s'étant converti, ils se fixèrent près de là, et, après une sainte mort, furent ensevelis tous deux dans la chapelle, qui porta, depuis, le nom de Notre-Dame du *Repos* ou du *Bon Repos*, sans doute par allusion au paisible trépas des deux époux, après les agitations d'une vie si orageuse (2).

L'abbaye de Marcilly dut son origine à cet événement. Bur de Prey, sur les terres duquel le miracle avait eu lieu,

(1) Manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 5446.

(2) Voir l'Appendice.

résolus de consacrer à Dieu cette partie de ses domaines. De concert avec Marie d'Anglure, sa femme, il érigea, hors du bois, une nouvelle chapelle, et, pour la desservir, fonda en 1239 un monastère de femmes, sous la règle de Cîteaux. Les premières religieuses vinrent de l'abbaye des Iles, près d'Auxerre. Dom Prieur, abbé de Marcilly en 1768, rapporte qu'après la construction du monastère, Gérard, évêque d'Autun, voulant seconder les vues du pieux fondateur, fit lui-même la translation de l'image miraculeuse dans la nouvelle église (1).

La circonstance merveilleuse de la conversion du chevalier Lebrun n'est pas mentionnée dans l'acte de fondation ; mais un siècle plus tard, dans un échange entre les religieuses de Marcilly et Houdard, sire de Prey, arrière-petit-fils des fondateurs, celui-ci rappelait expressément le fait qui avait eu un grand retentissement. *Par les présentes, est-il dit dans un des articles de cette pièce, je confirme l'aumosne que j'ai fait à la dite église (de Marcilly) du four bannaulx de Marsangy pour mon anniversaire et sépulture, que j'ai esluë et que de rechef élis en la dite église pour moy et mes hoirs et ayans cause tenans et possédans mes maisons fors de Prey, sans que nous puissions désroger ni nos allièner d'estre sépulturés en ycelle benoite et dévotte église, en contemplant le dévot, excellent et évi-*

(1) Manuscrits de l'abbaye de Marcilly. — Une tradition populaire raconte que la statue avait été enlevée d'abord secrètement de la chapelle du bois et apportée au monastère, mais que, le lendemain, elle s'était retrouvée à son ancienne place. Un nouveau rapt ayant été suivi d'une nouvelle fuite, les religieuses se déterminèrent à la transporter, en grande solennité et avec des honneurs extraordinaires. Ce qui fut exécuté par l'évêque.

*dent miracle fait en icelle église, de la dévotte dame que le chevalier, son mary, avait donné au diable et fait lettres de son sang.*

L'original de cet acte, trouvé par M. l'abbé Breuillard aux archives du château de Sauvigny, était revêtu du sceau du duc de Bourgogne, de celui de Guillaume, évêque d'Autun, de ceux de l'abbé de Fontenay, de Houdard et de l'abbesse. De nombreuses signatures d'ecclésiastiques et de seigneurs des environs accompagnent ce document. Or, en voyant des personnages éminents, par leur charges ou par leur piété, confirmer de leur témoignage la tradition encore récente de l'événement qui avait été l'occasion de la fondation de l'abbaye, nous partageons entièrement l'opinion de l'auteur des *Mémoires historiques sur une partie de la Bourgogne*, et nous n'hésitons pas à dire que le fait de la conversion du chevalier Lebrun, quelque merveilleux qu'il paraisse, est revêtu d'un caractère d'authenticité suffisant pour obtenir l'adhésion des esprits sages et prudents. Il n'est pas de pèlerinage qui ne doive son origine à quelque événement surnaturel.

Celui-ci ne tarda pas à être fréquenté. On venait de fort loin implorer la madone qui, placée sur un petit autel, à droite de l'autel principal, faisait *quantité de miracles sous le nom de Notre-Dame du Bon-Repos* (1). Les mères lui présentaient leurs enfants dont le sommeil était troublé par des vapeurs, et rarement elles s'en retournaient sans que la noble dame eût exaucé leurs naïves prières. La cloche même de la chapelle semblait recevoir de la madone une influence particulière : elle passait pour avoir plus

(1) Dans le manuscrit déjà cité.

que tout autre, la vertu de dissiper les orages. Dans le temps de calamités publiques, dans les sécheresses trop longues, dans les pluies trop abondantes, les paroisses voisines venaient en procession offrir des supplications à Marcilly.

Un usage touchant et qui semblait préluder à la dévotion de nos pays pour le mois de Marie amenait, tous les ans, le premier jour de mai, la paroisse Saint-Pierre d'Avallon aux pieds de Notre-Dame du Bon-Repos. Ce jour-là, de temps immémorial, le curé de Saint-Pierre, accompagné de son clergé et des fidèles qui voulaient se joindre à lui, faisait le pèlerinage de Marcilly. Cet usage fut aboli en 1750, on ne sait pour quel motif, après que Pierre-Louis Bouchut eut été nommé curé-archiprêtre (1).

L'abbaye de Marcilly avait été fondée pour des religieuses qui passèrent de la juridiction de Cîteaux à celle de Clairvaux, puis à celle de Fontenay. En 1460, elles furent transférées au Reconfort et remplacées par des religieux. Au moment de la Révolution cette abbaye était à peu près déserte ; un prieur seul y habitait.

Vendue en 1792 comme bien national, elle fut achetée en premier lieu par une dame d'assez mauvaise réputation, puis, après avoir passé en plusieurs mains, échut à M. Sainte-Marte, ancien doctrinaire, professeur au collège d'Avallon. Ce nouveau propriétaire, qui avait, dit-on, la manie de remuer les pierres, fit détruire la chapelle en 1795 et employa une partie des anciennes tombes à des constructions de son goût.

(1) Manuscrit « Anecdotes avallonnaises. »

Cependant, pour ménager les sentiments religieux du pays, il convertit en chapelle une chambre de l'ancienne abbaye, et y fit dresser un autel, où il plaça la madone miraculeuse.

Jusqu'en 1839, on y vit venir des pèlerins. Aux jours de l'Assomption et de la Nativité, il y avait foule comme avant la Révolution, et le propriétaire tolérait que les marchands forains s'établissent, ainsi qu'ils le faisaient d'antiquité, dans la cour et les dépendances de l'abbaye. Mais, après la mort de M. Sainte-Marte, son gendre mit fin au concours et au pèlerinage en fermant la chambre qui servait de chapelle. Par ses ordres, la madone fut portée à l'église paroissiale, où l'oubli des anciennes traditions la fit accueillir avec une froideur déplorable. On trouvait à cette Vierge une tournure surannée, et l'on ne tarda pas à mettre sur l'autel qu'on lui avait accordé d'assez mauvaise grâce, une statue en plâtre destinée à remplacer l'ancienne madone.

Heureusement le curé, à défaut de goût archéologique, avait le respect des choses saintes. Il ne permit pas que la statue, dont le seul mérite à ses yeux était de représenter la Mère de Dieu, devînt le jouet des enfants du village, et la confina dans un coin de la sacristie, où nous avons eu le bonheur de la retrouver en 1864.

Cette statue a peu de valeur artistique; mais elle est précieuse par son antiquité et par la vénération dont elle a été si longtemps l'objet. Elle est en pierre d'un grain fin, qui se rapproche de la pierre de Lezinne ou de Tonnerre. Sa hauteur est de 63 centimètres avec un diamètre de 18 centimètres à la ceinture.

La vierge est représentée debout dans une attitude gracieuse et portant sur son bras gauche l'enfant Jésus, qui étend la main sur une rose que sa mère lui présente. Le costume de la Vierge est ample et riche. Un voile, au-dessus duquel est un diadème, couvre la tête et descend par derrière jusqu'au bas des épaules. Elle est vêtue d'une tunique et d'un long manteau un peu relevé sur le côté gauche. L'enfant Jésus, dont la tête trop petite semble avoir été retaillée, porte une robe qui lui couvre même les pieds, et tient dans la main gauche un objet dont il est difficile de déterminer la nature. Les têtes de ces deux statues ont été cassées et replacées au moyen d'une cheville enfoncée dans la pierre. A l'occasion du mariage de mademoiselle Sainte-Marte, la madone, qu'on désignait quelquefois sous le nom de Vierge noire, fut peinte en la manière qu'elle se voit aujourd'hui.

En finissant cette notice, qu'il nous soit permis d'exprimer un vœu : c'est que le propriétaire actuel de l'antique abbaye de Marcilly, qui s'est acquis déjà tant de droits à la reconnaissance des cœurs catholiques, restaure le pèlerinage, et, à l'exemple des sires de Prey, bâtit, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle un nouvel asile à Notre-Dame du Bon-Repos.

M. GALLY.

---

## APPENDICE

Il existe plusieurs amplifications du fait merveilleux de la Dame de Marcilly. D. Jean-Antoine Macusson, abbé de Marcilly, au xvii<sup>e</sup> siècle, a fait sur ce sujet une narration prolixie dont on trouve encore quelques exemplaires et qui a été reproduite en entier dans les *Mémoires historiques de Bourgogne*, par l'abbé Breuillard. Nous préférons de beaucoup à ce récit celui du P. Chifflet, imprimé dans un ouvrage du P. Gumpenberg : *Atlas Marianus*. Voici la traduction de ce document peu connu, envoyé de Dijon à Munich, vers l'an 1670.

« Il y a quatre cents ans, Jaques de Voragine, dominicain, puis archevêque de Gênes, écrivait dans sa *Légende dorée*, au chapitre quatorzième intitulé : *De l'Assomption de la sainte Vierge*, un trait surprenant au sujet d'une pieuse dame dont la sainte Vierge avait pris la figure pour monter à cheval derrière son mari, et les délivrer l'un et l'autre du pouvoir du diable. Mais on hésitait à croire ce récit par trop merveilleux et que n'accréditait aucune indication ni de temps, ni de lieu, ni de personnes. Maintenant il y a lieu de rendre toute son autorité au témoignage d'un homme de si grand poids.

Le fond de ce récit se trouve sur un vieux parchemin à la muraille de la chapelle de Marcilly, et le dire des anciens, les titres du lieu, la tradition constante et perpétuelle, d'autres monuments encore, concourent à rendre



cette histoire digne de foi. Car, bien qu'elle n'ait pas d'autres narrateurs, peu importe, puisqu'un homme aussi grand que Jaques de Voragine peut tenir lieu de plusieurs historiens. Ces préliminaires étant posés, je commence :

C'était l'année 1200 de l'ère chrétienne, Philippe-Auguste Dieudonné était roi de France ; Eudes, troisième du nom, duc de Bourgogne ; Irnocent III siégeait dans la chaire de Saint-Pierre. Geoffroy Lebrun, chevalier de mérite, que le roi avait attaché à sa maison, ayant perdu sa place par les intrigues de quelques seigneurs jaloux, se laissa aller au désespoir et résolut, pour mettre fin à ses malheurs, de recourir à l'assistance de l'ennemi du genre humain.

Un jour donc qu'il errait en désespéré dans la forêt d'Arvaux voisine de Marcilly, il proposa un marché au démon et lui promit par un billet écrit de son propre sang de lui livrer sa femme au lieu même où ils se trouvaient présentement, le 14 du mois d'août, veille de l'Assomption de la sainte Vierge. Dès l'aurore, ce jour-là même, Geoffroy fit monter sa femme en croupe derrière lui, sans lui dire où il la conduisait. Ils arrivèrent à Marcilly et entendirent, pendant qu'ils passaient devant le château du seigneur, une cloche qui appelait à la messe les gens de la maison.

Disons le nom du pieux chevalier : il s'appelait Hugues de Prey et avait grande dévotion, ainsi que toute sa famille, à une statue de la Vierge placée dans sa chapelle domestique et haute d'une coudée et demie.

A force de prières, la femme de Lebrun obtint de son mari la permission d'aller quelques instants offrir ses hom-

mages à la sainte Vierge. Mais pendant que celui-ci l'attendait avec impatience à la porte, elle n'eut pas plus tôt récité la salutation ordinaire de l'Eglise *Ave regina cœlorum*, qu'elle fut prise d'un sommeil profond dans la chapelle même. La sainte Vierge, se substituant alors à la femme du chevalier infidèle, sortit de l'église sous les traits de la malheureuse épouse, monta à cheval et se laissa conduire dans la forêt jusqu'au lieu où le démon attendait la proie qui lui avait été promise. Quand Satan vit que Geoffroy lui amenait, au lieu de cette femme, une Vierge, et une Vierge sa mortelle ennemie, il se répandit en injures atroces contre la mauvaise foi du mari, qui, de son côté, se mit à repousser les reproches du démon, assurant qu'il ne l'avait trompé ni quant au temps, ni quant au lieu, ni quant à la personne, et exigea qu'il mît autant de fidélité que lui à accomplir ses promesses.

Mais la Vierge réprima l'insolence du diable, d'un signe lui arracha le billet de Geoffroy et le mit en fuite. Alors Geoffroy, tout repentant de sa faute et tout fier de la glorieuse victoire que venait de remporter celle qu'il croyait être sa pieuse épouse, remonta à cheval et revint sur ses pas jusqu'à Marcilly, toujours accompagné de sa prétendue femme, qui, pendant ce temps-là, lui représenta la gravité de son péché, la nécessité de faire pénitence, et le transforma en un autre homme.

Quand ils furent arrivés à la demeure du chevalier, la Vierge demanda à entrer dans la chapelle, ce que Geoffroy lui accorda sans peine cette fois ; elle descendit donc de cheval, toujours sous ses traits empruntés, pénétra dans le sanctuaire, et, après avoir éveillé la femme de Geoffroy, qui n'avait pas cessé de dormir, elle lui adressa ces paro-

les : « Voilà, ma fille, le contrat par lequel votre mari  
« vous avait vouée au démon dans l'espoir d'obtenir les  
« biens fragiles de ce monde ; mais parce que vous avez  
« toujours été fidèle à me rendre hommage, je vous ai  
« arrachés, vous et votre mari, à ses griffes, et je vous ai  
« obtenu le salut à tous deux. » En achevant ces mots, la  
Vierge disparut.

Le témoignage des gens de la maison, qui affirmèrent à Geoffroy que sa femme n'était pas sortie de la chapelle, le billet qu'on lui remit et qu'il examina avec soin, ne permirent pas au chevalier de douter qu'il n'eût été accompagné de la sainte Vierge, surtout quand il réfléchit aux paroles enflammées de la Mère de Dieu, à la terreur panique du démon et au repentir profond dont il s'était senti lui-même pénétré en si peu de temps. Aussi les deux époux firent-ils éclater leur reconnaissance en cherchant dans le voisinage un domicile pour y passer le reste de leurs jours près de la chapelle. Ils choisirent aussi cette chapelle pour leur sépulture, et, après une sainte vie, furent enterrés au pied de l'autel, où leur tombeau se voit encore aujourd'hui.

La renommée de ce miracle avait tellement grandi la dévotion pour cet endroit, que la chapelle et la maison du seigneur furent changées en une abbaye de religieuses cisterciennes, en l'an 1239. Ce couvent, sous le règne de Philippe, duc de Bourgogne, et du consentement du chapitre général de Cîteaux, en l'an 1460, fut converti en abbaye d'hommes.

De nos jours encore, on vient fréquemment des provinces les plus éloignées en pèlerinage à cette chapelle de

la sainte Vierge. On y obtient, par l'intercession de la sainte Vierge, nombre de faveurs miraculeuses, spécialement les malades qui sont tourmentés d'insomnies avec péril de la vie. »

---